

# QUESTIONNAIRE D'ETUDE DE RISQUES

## Assurance de bateaux-logements

juin-21

### DEMANDEUR D'ASSURANCE

#### Personne Morale / Société

Dénomination Sociale :

Adresse du siège :

Code postal & ville :   Pays :

Téléphone :

n° SIREN :  Code APE :  Forme Juridique :

Société cotée : Oui  Non  Si oui, sur quel marché :

Interlocuteur :  Fonction :

Ligne directe :  Adresse mail :

Bénéficiaire(s) effectif(s) \* du preneur d'assurance personne morale :

Nom & Prénoms :

Date de naissance :

Ville de naissance :  Pays de naissance :

Pays de résidence :

#### Personne Physique

Nom & Prénoms :

Fonction :

Adresse :

Code postal & ville :   Pays :

Date de naissance :

Ville de naissance :  Pays de naissance :

Téléphone :  Adresse mail :

\* Bénéficiaire effectif = la ou les personnes physiques détenant chacune, directement ou indirectement, plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société et/ou la ou les personnes physiques exerçant, par tout autre moyen, un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction ou sur l'assemblée générale des associés de la société. Si aucune personne physique ne remplit l'un des critères ci-dessus, indiquer le représentant légal de la société comme étant le bénéficiaire effectif.

### INTERMEDIAIRE

Nom/Raison sociale :  Ville :

Interlocuteur :  Téléphone :

### BATEAU LOGEMENT

Nom :  Année de construction :

Immatriculation :  Port d'attache :

Type du navire :  Matériau de construction :

Longueur :  Largeur :

Ce bateau vous sert : d'habitation principale  d'habitation secondaire

Certificats & Autorisations nécessaires à l'usage du bateau en cours de validité : Oui  Non

Date de délivrance du certificat de navigation par la Commission de Surveillance :

**Si date supérieure à 7 ans, transmettre un rapport d'expertise et un plan de sondage datant de moins de 5 ans**

Certificat communautaire en cours de validité (pour les bateaux de plus de 20 m) : Oui  Non

Date d'expiration :  *Joindre une copie*

Moyens de détection incendie : Oui  Non  Préciser :

Présence d'extincteurs à bord à jour de visite : Oui  Non  Nombre :

Date du dernier contrôle électrique :  Effectué par l'entreprise :

Date du dernier contrôle gaz :  Effectué par l'entreprise :

# QUESTIONNAIRE D'ETUDE DE RISQUES

## Assurance de bateaux-logements

juin-21

### MOTEUR(S)

	Moteur n° 1	Moteur n° 2
Marque :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Type :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Année d'origine :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Puissance :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Révision générale en :	<input type="text"/>	<input type="text"/>

### TRAVAUX D'ENTRETIEN

Date de dernière mise en cale sèche :

Date de dernière intervention sur les organes de propulsion :

Nom du chantier et/ou de l'atelier de réparation :

#### Nature & montant des travaux :

Coque :

Mécanique, hydraulique, électrique :

### HYPOTHEQUE

Ce bateau fait-il l'objet d'une hypothèque : Oui  Non

Nom & adresse de l'organisme :

### CAPITAUX A COUVRIR

Valeur à assurer du bateau (y compris mobilier, biens et effets personnels, appareils moteurs et passerelle)  €

#### Descriptif des garanties et capitaux de base sous réserve des conditions, clauses et exclusions des Conditions Générales de l'Imprimé Helvetia Fluvial Bateaux-Logements HFBL CG 092018

Garanties délivrées	Capitaux assurés
<b>1 - Dommages et pertes</b> (article B1 des Conditions Générales) Dommages et pertes matériels atteignant le bateau et ses dépendances (Corps, appareils moteurs et mobilier) y compris dommages électriques, dégâts des eaux, bris de glace, vol total	Couvert à concurrence de la valeur d'assurance indiquée ci-dessus
Vol partiel à bord du bateau assuré (article B1.1.2 des Conditions Générales)	Compris dans la valeur d'assurance du bateau, limité à 10% de cette valeur avec un maximum de € 50 000
Frais de sauvetage d'assistance et de remorquage (article B1.2 des Conditions Générales)	Couvert pour un capital complémentaire égal à la valeur d'assurance du bateau
Garantie forfaitaire en cas d'indisponibilité du bateau assuré suite à événement majeur ou perte totale (article B1.4 des Conditions Générales)	Valeur locative à dire d'expert du bateau assuré, avec un maximum de € 2.000 par mois dans une limite d'un an ramenée à trois mois en cas de perte totale
<b>2 - Responsabilités Civiles</b> (article B2 des Conditions Générales) a) Recours de tiers pour dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs (article B2.1 des Conditions Générales) b) Responsabilité civile vie privée (article B2.2 des Conditions Générales) c) Frais de retirement (article B2.3 des Conditions Générales)	Pour l'ensemble des garanties "Responsabilités Civiles", € 10 000 000 par année d'assurance et par événement, montant limité pour les dommages immatériels consécutifs à € 500 000
<b>3 - Individuelle fluviale</b> (article B3 des Conditions Générales)	Par personne et par année d'assurance : Décès / Incapacité permanente totale : € 15 000 Frais médicaux : € 1 500

## QUESTIONNAIRE D'ETUDE DE RISQUES

### Assurance de bateaux-logements



juin-21

<b>4 - Voyage et villégiature</b> (article B4 des Conditions Générales)	- Dommages et Vol au mobilier et aux biens et effets personnels emportés : € 5 000 - Actions en responsabilité : € 1 500 000
<b>5 - Défense et recours</b> (article B5 des Conditions Générales)	€ 20 000 par année d'assurance
<b>6 - Risques de guerre et risques assimilés</b> (article B6 des Conditions Générales)	Couvert à concurrence des capitaux Dommages et pertes et Responsabilités Civiles indiqués ci-dessus
<b>7 - Protection Juridique vie privée fluviale</b> (Chapitre D des Conditions Générales)	Voir Conditions Générales
<b>8 - Assistance fluviale</b> (Chapitre E des Conditions Générales)	Voir Conditions Générales

### GARANTIE OPTIONNELLE

Bris de machine - Moteur(s) Principal(aux) : Oui  Non   
(article B7 des Conditions Générales)

### ANTECEDENTS DU RISQUE

Compagnie d'Assurance actuelle :  Intermédiaire :

Echéance du contrat :

Si le précédent contrat a été résilié ou non renouvelé, en préciser le motif :

non paiement prime

sinistres

autre :

### SINISTRALITE DU DEMANDEUR D'ASSURANCE

Détail par évènement (sinistralité sur 4 ans + année en cours) :

Fichier Excel/PDF attaché à la présente demande

Détails dans tableau ci-dessous :

Date évènement/sinistre	Nature de l'évènement	Montant indemnisé (€)	Montant en cours d'indemnisation (€)

### DEMANDE D'ASSURANCE

Demande d'assurance adressée par :

Date de la demande :

Cette demande d'assurance destinée à permettre l'étude du risque n'engage ni l'assureur, ni le demandeur d'assurance.

La police étant établie sur la base des renseignements ci-dessus, les déclarations inexactes, omissions ou réticences sont sanctionnées par le Code des Assurances. Pour les assurances maritimes, lacustres et fluviales, il est rappelé que l'assuré, en complément des réponses aux questions du présent questionnaire d'étude de risques, doit déclarer toutes les circonstances connues de lui qui sont de nature à faire apprécier par l'assureur les risques qu'il prend en charge.

# QUESTIONNAIRE D'ETUDE DE RISQUES

## Assurance de bateaux-logements



juin-21

### DONNEES PERSONNELLES

Cet article a pour objectif de vous informer de la manière dont vos informations personnelles sont collectées et traitées par Helvetia Assurances, en sa qualité de responsable de traitement.

Helvetia Assurances a nommé un Délégué à la Protection des Données personnelles (DPO) joignable aux coordonnées suivantes : dpo@helvetia.fr ou Helvetia Assurances - Délégué à la Protection des Données - 25, quai Lamandé - 76600 Le Havre.

Les données personnelles collectées et traitées par le responsable de traitement sont obligatoires pour la poursuite des finalités décrites dans le tableau ci-dessous. Les traitements sont réalisés sur le fondement des bases juridiques définies dans le même tableau.

Finalités	Base juridique
<ul style="list-style-type: none"><li>* La gestion et exécution des contrats d'assurance, de la phase précontractuelle à la résiliation du contrat</li><li>* L'examen, acceptation, tarification, surveillance des risques</li><li>* La gestion des impayés et leur recouvrement</li><li>* L'exercice des recours, gestion des réclamations et contentieux</li><li>* La réalisation de statistiques et études actuarielles</li><li>* La gestion des demandes liées à l'exercice de vos droits</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Exécution des contrats</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>* Votre identification, l'identification des assurés et des bénéficiaires</li><li>* La lutte contre le blanchiment des capitaux / financement du terrorisme</li><li>* L'application des mesures de sanctions financières nationales ou internationales</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Respect d'une obligation légale, réglementaire ou administrative à laquelle le responsable de traitement est soumis</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>* La gestion commerciale des clients et prospects</li><li>* La lutte contre la fraude à l'assurance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Poursuite par le responsable du traitement de ses intérêts légitimes (assurer la meilleure qualité de nos services, protection des intérêts des assurés et des assureurs)</li></ul>

Les données personnelles collectées sont destinées aux services du responsable de traitement en charge de la gestion commerciale ou de la gestion et l'exécution de vos contrats, aux délégataires, intermédiaires en assurance, co-assureurs, réassureurs, partenaires, mandataires, sous-traitants, ou autres entités du groupe dans le cadre de l'exercice de leur mission.

Des informations vous concernant peuvent également être transmises à toutes personnes intéressées au contrat (souscripteur, assuré, adhérent et bénéficiaire, et s'il y a lieu aux responsables, aux victimes et leurs mandataires, aux témoins et tiers intéressés à l'exécution du contrat...), aux juridictions, autorités judiciaires, arbitres, médiateurs, ministères concernés, aux services en charge du contrôle tels que commissaires aux comptes, auditeurs ainsi que les services en charge du contrôle interne.

Elles peuvent également être transmises aux organismes d'assurance des personnes impliquées, organismes professionnels et fonds de garanties, ainsi qu'à toutes personnes intervenant au contrat tels qu'avocats, experts, auxiliaires de justice, officiers ministériels, enquêteurs, professionnels de santé, médecin conseils et personnel habilité, organismes sociaux.

Ces informations peuvent de même être utilisées au titre de la lutte contre la fraude par des personnes habilitées.

Le responsable de traitement peut être amené à transférer vos données à caractère personnel en dehors de l'Union Européenne, en Suisse (existence d'une décision d'adéquation rendue par la Commission Européenne).

Les données à caractère personnel vous concernant sont conservées le temps nécessaire pour la réalisation des opérations et finalités pour lesquelles elles ont été collectées, ou pour les durées prévues par les lois et règlements, et jusqu'à expiration des délais de prescription légaux.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement des données.

Vous pouvez également demander la portabilité de vos données. Les données pouvant faire l'objet de ce droit sont celles qui vous concernent et que vous avez fournies au responsable du traitement, que ce dernier traite de manière automatisée dans le cadre de l'exécution d'un contrat conclu ou lorsque le traitement repose sur votre consentement.

Vous pouvez de même :

- retirer votre consentement si le traitement de vos données repose uniquement sur celui-ci, étant entendu que ce retrait peut entraîner l'impossibilité pour le responsable de traitement de fournir ou exécuter le produit ou le service demandé ou souscrit;
- définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès,
- vous opposer à tout moment sans avoir à motiver votre demande, à ce que vos données soient utilisées ou transmises à des tiers à des fins de prospection commerciale.

Les droits des personnes dont les données à caractère personnel sont traitées s'exercent auprès d'Helvetia Assurances - Délégué à la Protection des Données - 25, quai Lamandé - 76600 Le Havre, ou par e-mail à : dpo@helvetia.fr.

Pour des raisons de sécurité, toute demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité. Afin de permettre un traitement efficace des demandes, les personnes exerçant leurs droits ci-dessus sont priées d'indiquer clairement le droit qu'elles souhaitent exercer ainsi que tout élément facilitant leur identification (numéro de contrat par exemple).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.